



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 13ème législature

### Pôle emploi

Question au Gouvernement n° 3662

#### Texte de la question

#### PÔLE EMPLOI

M. le président. La parole est à Mme Jacqueline Maquet, pour le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.

Mme Jacqueline Maquet. Ma question s'adresse à M. le ministre du travail. Elle porte sur la très inquiétante dégradation du service de l'emploi.

Le constat est unanime : le service public de l'emploi et du suivi proposé aux chômeurs dans notre pays ne fonctionne pas. Alors que le chômage a atteint un niveau record avec quatre millions - j'ai bien dit quatre millions - de chômeurs inscrits, les agences n'ont jamais été aussi remplies depuis douze ans. Il devient urgent d'agir pour offrir à l'ensemble des Français à la recherche d'un emploi l'accompagnement dont ils ont besoin.

Dans ce contexte inédit de crise de l'emploi, vous avez décidé de baisser de 12 % les crédits des programmes de lutte contre le chômage et de geler le budget de Pôle emploi. Quand on sait qu'un conseiller de Pôle emploi doit aujourd'hui s'occuper de 110 dossiers en moyenne, parfois 200 dans les grandes agglomérations, contre 60 prévus, on ne peut que comprendre les grèves à Pôle emploi et la détresse des chômeurs.

Avec l'austérité budgétaire injuste que vous préconisez, la situation risque encore d'empirer. Vous avez visiblement abandonné la bataille de l'emploi et choisi de faire des économies sur le dos des chômeurs.

Ce n'est pas faute d'avoir été prévenus. Depuis la fusion de l'ANPE avec les Assedic en 2009, nous n'avons cessé de dénoncer le manque d'effectifs et de moyens de la nouvelle structure. Le rapport rendu par le Conseil économique, social et environnemental au mois de juin dernier conforte cette analyse. Qui peut donc croire que le suivi est effectué correctement ? Nous sommes très loin du meilleur service public de l'emploi européen que Nicolas Sarkozy avait promis en octobre 2008 lors de la présidence française de l'Union européenne.

Je vous demande d'allouer à Pôle emploi les moyens nécessaires pour un réel service de qualité. Je vous demande de réorienter vos choix budgétaires au profit de ceux qui en ont réellement besoin. Je vous demande de ne plus privilégier la logique comptable au détriment de l'intérêt général. (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes SRC et GDR.*) M. le président. La parole est à Mme Nadine Morano, ministre chargée de l'apprentissage et de la formation professionnelle.

Mme Nadine Morano, *ministre chargée de l'apprentissage et de la formation professionnelle*. Je vous prie tout d'abord, madame la députée, de bien vouloir excuser Xavier Bertrand, retenu en ce moment même au Sénat. Mais quand je vous entends et quand je songe à la crise économique et financière que nous traversons, je me dis : heureusement que le Président de la République a voulu en 2008 cette réforme visant à donner aux demandeurs d'emploi un seul et même interlocuteur, Pôle emploi ! (*Exclamations sur les bancs des groupes SRC et GDR.*) Ainsi disposent-ils d'un guichet unique qui traite à la fois leur dossier de recherche d'emploi et leur indemnisation.

Je veux rendre hommage, devant vous, aux 48 000 personnes qui travaillent à Pôle emploi. Elles font un travail remarquable, dans une situation difficile. Elles accueillent, c'est vrai, plus de demandeurs d'emploi que prévu. Cela étant, je vous le dis, madame la députée : vous proférez des mensonges ! (*Vives protestations sur les bancs du groupe SRC.*) Nous avons maintenu le budget de Pôle emploi, qui est de 1,3 milliard d'euros. Nous avons également maintenu le plafond d'emplois de cet opérateur. Nous maintenons donc, malgré un contexte difficile, les moyens qui lui sont alloués.

Au-delà de la mobilisation des préfets et des sous-préfets, que Xavier Bertrand et moi-même réunissons régulièrement, et de tous les acteurs locaux de l'emploi, nous allons regarder comment déployer 2 000 conseillers pour mieux accompagner encore, dans chacun de nos territoires, toutes celles et tous ceux qui sont à la recherche d'un emploi.

Quant à la grève, seuls 6,5 % des personnels ont cessé le travail. Vous le voyez : nombreux sont les employés de Pôle emploi qui ont choisi de continuer à assurer leur mission. *(Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.)*

## Données clés

**Auteur :** [Mme Jacqueline Maquet](#)

**Circonscription :** Pas-de-Calais (1<sup>re</sup> circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 3662

**Rubrique :** Emploi

**Ministère interrogé :** Apprentissage et formation professionnelle

**Ministère attributaire :** Apprentissage et formation professionnelle

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 17 novembre 2011

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 17 novembre 2011